



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Glux-en-Glenne, le 22 février 2023

### Journée de présentation des programmes Massif central 2021-2027

Le 22 février 2023 s'est tenue à Glux-en-Glenne la première des quatre journées de présentation des programmes interrégionaux Massif central 2021-2027, organisées dans chacune des quatre régions concernées par ce grand massif de près de 85 000 km<sup>2</sup> : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. En Bourgogne-Franche-Comté, 257 communes à cheval sur les quatre départements bourguignons appartiennent au Massif central.

Cette journée a été introduite, après un mot d'accueil de René Blanchot, maire de la commune de Glux-en-Glenne et Président de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, par Sylvain MATHIEU, Conseiller régional Forêt, Montagne auprès de la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté et par Daniel BARNIER, Préfet de la Nièvre, représentant Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète coordonnatrice du Massif central.

La matinée a permis de présenter à la soixantaine d'acteurs économiques et de représentants d'associations et de collectivités territoriales présents, les financements spécifiques de l'Europe, de l'Etat, des Régions et des Départements, dont la loi montagne de 1985, a doté les cinq massifs de montagne français (Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges) pour accompagner leur développement :

- la Convention Interrégionale du Massif Central pour la période 2021-2027 dotée de 216 M€ répartis entre l'Etat (101 M€), les Conseils régionaux (95 M€), les Conseils départementaux (10 M€) et EDF Hydro (10 M€) signataires de cette convention ;
- la priorité Massif central du Programme opérationnel FEDER (Fonds Européen pour le Développement Régional) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dotée de 40 M€ dédiés au Massif central.

Ces dispositifs financiers permettent de soutenir des projets ambitieux et porteurs de changement, répondant aux priorités du Massif central : préserver et valoriser nos ressources naturelles, dynamiser nos filières économiques et amplifier l'attractivité de nos territoires en s'appuyant sur la qualité de leur patrimoine et leur dynamisme économique, touristique et culturel.

Ils ont été illustrés avec le témoignage de porteurs de projets, bénéficiaires sur la période 2014-2020 sur laquelle plus de 1400 projets ont été accompagnés.

L'après-midi a privilégié l'échange et la réflexion entre acteurs autour d'enjeux particuliers du Massif central comme l'adaptation au changement climatique ou le développement des liens entre les territoires ruraux et les territoires urbains.

## Zoom sur ...



### un projet du plan Avenir Montagnes dans le Massif central : Rénovation d'un presbytère en accueil touristique de groupe à Mhère (Nièvre)



#### Déploiement du plan Avenir Montagnes dans le Massif central

#### Une illustration : la rénovation d'un presbytère en accueil touristique de groupe à Mhère (Nièvre)

En marge d'un déplacement pour la journée de présentation des programmes Massif central pour la période 2021-2027 à Glux-en-Glenne, Sylvain MATHIEU, Conseiller régional Forêt, Montagne auprès de la Présidente de la Région Bourgogne Franche Comté et Daniel BARNIER, Préfet de la Nièvre, représentant Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète coordonnatrice du Massif central, se sont rendus au presbytère de Mhère. Cyril TRINQUET, maire de la commune, a présenté le projet de rénovation du presbytère communal en accueil touristique de groupe. Ce gîte accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et doté d'une cuisine semi-professionnelle, offrira aux visiteurs, un espace de détente, 3 chambres de 2 à 3 lits avec salle de bain et un appartement avec cuisine équipée.

Ce projet a bénéficié du plan Avenir Montagnes 2021-2022 accompagnant les territoires de montagnes vers un tourisme plus durable et plus diversifiée. Ainsi, il sera financé à près de 80% avec, en complément du financement du Conseil départemental de la Nièvre (25 000 €) et de la communauté de communes Tannay Brinon Corbigny (1 004 €), des aides au titre d'Avenir Montagnes de 332 754 € de l'Etat et de 76 873 € de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le plan Avenir Montagnes aura financé dans le Massif central, d'ici fin 2023, plus de 150 projets structurants d'investissement dans le domaine du tourisme durable, pour un montant total d'aide de 83 M€ à parité Etat Régions, autour de trois axes :

- la diversification de l'offre touristique et la conquête de nouvelles clientèles ;
- l'accélération de la transition écologique des activités touristiques de montagne ;
- la dynamisation de l'immobilier de loisir.

23 projets, dont celui de la commune de Mhère, ont bénéficié d'Avenir Montagnes sur la partie bourguignonne du Massif central en 2021 et 2022.

#### CONTACTS PRESSE

##### Cabinet de la préfète coordonnatrice du Massif central

Fabien DESPINASSE  
Tél : 07 86 85 61 42  
Mél : [pref-communication@rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@rhone.gouv.fr)  
Préfecture du Rhône - 69003 Lyon Cedex 03  
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>

 @prefetrhone

 Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

 prefet\_69

##### Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie SOUVERBIE - Tél 03 80 44 34 66  
Mél : [marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr](mailto:marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr)  
Laure HUBIDOS - Tél : 03 81 61 61 08  
Mél : [laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr](mailto:laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr)

 @bfc\_region

 Région Bourgogne-Franche-Comté

 regionbourgogne-franche-comté

